

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 28 août 2013

-----15-----14-----11-----

L'an deux mille treize-----

et le 28 août -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance
ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----23/08/2013-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA, Maire.

Date d'affichage

-----23/08/2013-----

Présents : MM BEZERRA Gérard, Mmes .SEGAT Pierrette CARLES Huguette, FIN Thérèse
DUFFAU Christian, ANTONIAZZI Jean-Pierre MASSARTIC Michel LAFFARGUE Michel,
BETUING Serge, CABANNES Pierre, LANSMANT Sébastien.

Absents : Mme FARDIN Martine, M.CARDEILLAC Samuel, COUDERT Patrick.
M. Sébastien LANSMANT a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Restauration intérieure de la Chapelle de Luzanet :

Attribution du marché et demande subvention réserve parlementaire

Suite à la publication de l'avis d'appel à la concurrence concernant la restauration intérieure de la
chapelle de Luzanet selon la procédure adaptée,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes propositions retenues par la
commission d'appel d'offres, à savoir les mieux disants pour un montant HT de travaux de

| | |
|---|------------|
| Lot n°1 Maçonnerie/PDT Etablissement DAGAND | 129 984.37 |
| Lot n°2 Décors peints/Sculpture Atelier 32 | 34 194.00 |
| Lot n°3 Electricité Etablissement ALLEZ | 10 592.80 |
| Lot n°4 Menuiserie Atelier 32 | 7 350.00 |
| Lot n°5 Vitraux Atelier Vitrail du Périgord | 13 889.90 |
| | ----- |
| Montant des travaux HT | 196 011.07 |
| Honoraires (S.Thouin/Y Le Douarain) | 24 500.00 |
| SPS/hausses et aléas 10 % | 20 000.00 |
| | ----- |
| Total HT | 240 511.07 |
| ARRONDI à | 241 000 € |
| TVA 20% (Taux 2014) | 48 200 € |

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire à Monsieur Raymond VALL, sénateur du Gers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- Sollicite auprès de Monsieur Raymond VALL, Sénateur du Gers, une subvention au titre de la réserve parlementaire afin de participer au financement des travaux de la restauration intérieure de la Chapelle de Luzanet .
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce marché.

Fait à MONTREAL le 28 août 2013.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.